

RAPPORT ANNUEL



AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON



GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT





Table des matières

4

Message du
président

6

Message du
président-
directeur
général

8

Opérations

10

Aperçu des
activités de
marketing et de
développement

14

Conseil
d'administration,
équipe de direction
et ressources
humaines

17

Examen des
finances

19

États financiers

Message du président

POUR L'AÉROPORT INTERNATIONAL ROMÉO LEBLANC DU GRAND MONCTON (YQM), L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ MARQUÉE PAR PLUSIEURS « PREMIÈRES ».

Pour ce qui est des passagers, c'était la première fois que leur nombre atteignait les 680 000 dans notre aérogare principale. Pour les activités de fret, c'était la première fois qu'un apport constant de produits locaux était expédié vers des marchés mondiaux directement à bord de gros porteurs tout cargo. Pour notre conseil d'administration, 2018 représentait notre plus grande cohorte de nouveaux administrateurs qui en étaient à leur première année à cette fonction. En ce qui concerne l'environnement, nous avons atteint le niveau 2 du programme international « Airport Carbon Accreditation » – en réduisant notre empreinte carbone tout en augmentant nos activités.

Cette année, l'équipe de direction a terminé l'élaboration du plan directeur de 20 ans, qui est un élément clé de notre bail foncier avec Transports Canada. Nous avons été très heureux de constater un niveau aussi élevé de mobilisation de la part de nos parties prenantes et de nos clients. Le conseil d'administration et la direction ont également terminé l'élaboration de notre nouveau plan stratégique. Depuis que je suis membre du conseil, j'estime qu'il s'agit d'un des plans les plus complets et pertinents que j'ai vus à ce jour à la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM). Je tiens à remercier le comité, notre conseil d'administration, la direction, SNC-Lavalin et Vantage Airport Group pour leur engagement dans cet exercice aussi important qu'utile.

En 2018, le président-directeur général Bernard LeBlanc a finalisé les dernières étapes de dotation des rôles clés de gestion à YQM. La nouvelle équipe est motivée et active, et elle travaille consciencieusement à réaliser les priorités stratégiques formulées. Elle cherche à offrir un meilleur service de passagers et de fret, tout en maintenant un aéroport sécuritaire, propre et accessible. Je veux remercier Bernard pour son excellent travail et sa détermination à former une équipe de direction forte et efficace.

Alors que prend fin l'année 2018, prend fin aussi mon mandat de président et de membre du conseil d'administration. Ma présence au conseil a été une expérience très gratifiante. La DAIGM continue d'être le chef de file dans le trafic passagers au Nouveau-Brunswick. Bien que nous n'ayons pas profité des importantes dépenses d'investissement faites récemment par les gouvernements fédéral et provincial, nous avons bénéficié de l'appui de notre collectivité. Utiliser YQM chaque fois que vous prenez l'avion est la façon la plus efficace de nous permettre de maintenir notre infrastructure et d'accroître notre offre.

Une fois encore, les transporteurs aériens ont largement appuyé YQM et comptent pour beaucoup dans notre succès continu cette année. Nos partenaires aériens intérieurs ont profité de coefficients de remplissage élevés, et nous avons bénéficié d'offres intéressantes. C'est une situation gagnant-gagnant. Nous continuons à nous démarquer comme chef de file au Canada atlantique pour les destinations soleil.

« **NOTRE AÉROPORT CONTINUE D'ÊTRE LE PREMIER POINT DE CONTACT POUR LES GENS QUI VISITENT NOTRE RÉGION OU QUI Y DÉMÉNAGENT. IL N'EST PAS SEULEMENT NOTRE PASSERELLE VERS LE RESTE DU MONDE, MAIS AUSSI LA PASSERELLE POUR LES PASSAGERS DU MONDE QUI ARRIVENT CHEZ NOUS. »**

Dans notre stationnement, nous voyons souvent des plaques d'immatriculation de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et même du Québec. Ces voyageurs ont un grand impact économique non seulement sur notre aéroport, mais aussi sur les entreprises locales.

Le fret, notre autre grand secteur d'activité, a joué un rôle important cette année dans le succès de YQM. Le Grand Moncton continue d'être un centre d'excellence logistique dans le Canada atlantique. Notre trafic intégrateur est plus fort que jamais. Il est alimenté par des ventes en ligne croissantes et une plus forte demande de « sensibilité au temps ». Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier nos partenaires du fret de leur soutien indéfectible et je leur souhaite tout le succès qu'ils méritent.

YQM suscite beaucoup de fierté dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Après presque 20 ans, notre aérogare est encore moderne et pertinente. Notre aéroport continue d'être le premier point de contact pour les gens qui visitent notre région ou qui y déménagent. Il n'est pas seulement notre passerelle vers le reste du monde, mais aussi la passerelle pour les passagers du monde qui arrivent chez nous. Grâce à votre soutien, je crois que c'est une des plus belles passerelles!



CHRISTOPHER BACICH
Président • Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.



Message du président-directeur général

MERCI POUR L'EXCELLENTE ANNÉE 2018! WOW! QUELLE ANNÉE!

En 2018, les efforts combinés des employés, du conseil d'administration, des transporteurs aériens partenaires, des locataires et des partenaires communautaires et commerciaux de l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton (YQM) ont permis d'atteindre les résultats espérés – et planifiés.

Qu'est-ce que cela signifie vraiment?

Au fil des ans, d'importants investissements ont été faits dans l'infrastructure de l'aéroport et dans l'effort dédié au développement de relations afin de maximiser nos activités commerciales et le succès de l'aéroport.

En conséquence, en 2018, nous avons connu :

- Notre meilleure année jusqu'ici au chapitre du nombre de passagers, soit 681 473 passagers.
- Notre meilleure année jusqu'ici en matière d'activités internationales de fret, avec 1 042 tonnes de fret aérien expédiées en Chine et en Europe sur 16 vols par avions cargo 747 et 777.
- Une année très rentable avec l'atteinte de recettes annuelles avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIA) de 1 494 932 \$, soit un excédent de 1 051 315 \$ par rapport à notre budget.

UN BEAU TRAVAIL D'ÉQUIPE!

Parfois, l'alignement des étoiles permet de dépasser les objectifs.

Dans cette situation, toutefois, je pense qu'il est très important de comprendre et de préciser que cela n'a été possible que grâce au travail acharné et au dévouement de nos employés! La preuve en est que notre équipe a travaillé toute l'année au travers d'absences prévues et non prévues de plusieurs employés, y compris des congés de maternité, des problèmes de santé et d'autres événements imprévus.

Étant donné que notre groupe d'employés à temps plein compte 33 travailleurs plus 12 saisonniers, même quelques absences font une différence, et plusieurs absences concurrentes posent un défi encore plus grand. Néanmoins, notre équipe s'est serré les coudes, s'est adaptée à la situation et s'est assurée que l'exploitation n'en soit pas affectée. Coup de chapeau à toutes et à tous!

À L'ÉCOUTE DE NOS PARTIES PRENANTES

Notre équipe a aussi déployé des efforts soutenus pour améliorer notre expérience passagers et utilisateurs à YQM. Pour cela, nous avons pris acte des commentaires exprimés par les utilisateurs de notre aéroport au cours de l'année. Voici quelques exemples des améliorations que nous avons apportées : l'ajout d'un distributeur d'eau côté piste (suggestion des usagers), l'ajout de 52 espaces de stationnement dans notre parc de stationnement principal (pour réduire la congestion des voyages saisonniers), une zone d'attente d'appel (pour aller chercher les amis et la famille qui arrivent), ainsi que la mise en place d'une aire de détente pour animaux (explications superflues!).

GRANDES RÉALISATIONS EN 2018

En 2018, nous avons également progressé dans la réalisation d'autres objectifs clés déterminés, notamment :

- Nous avons terminé l'élaboration du plan directeur 2018-2038 et avons soumis ce plan à Transports Canada;
- Conjointement avec notre conseil d'administration, nous avons produit un nouveau plan stratégique pour YQM axé sur la période 2018-2021;
- Nous avons atteint le niveau 2 du programme international « Airport Carbon Accreditation » (sixième aéroport au Canada à l'obtenir) en réduisant notre empreinte carbone à moins de 11 % par rapport à 2017.

- Nous avons réalisé d'importantes réductions d'énergie et de coûts dans notre aérogare grâce à la conversion à l'éclairage aux DEL et à l'installation d'un système d'optimisation du voltage, ainsi qu'à l'élimination de la cabine de notre stationnement dotée de personnel. Ces mesures ont permis de réduire de 25 % la consommation d'énergie en décembre 2018 par rapport à décembre 2017.

PERSPECTIVES POUR 2019

Tout cela nous amène à 2019 – et à des façons d'égaliser et de dépasser nos réalisations de 2018.

L'année en cours s'annonce tout aussi trépidante, avec le resurfage prévu de 1 875 mètres de notre piste principale 06-24 au cours de l'été. Nous travaillons aussi avec l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) afin de mettre à niveau notre matériel actuel de contrôle des bagages. À eux seuls, ces deux projets nécessiteront un investissement combiné de plus de 10 millions de dollars.

Un autre projet, plus visible pour nos clients et dans l'angle de l'« orientation clientèle » de nos activités, sera la conversion de notre salon Destinations côté ville en un salon de départ entièrement accessible côté piste. Nous prévoyons que cette amélioration sera très appréciée du public voyageur, plus particulièrement dans les cas de retards imprévus ou de modifications de vols, ou durant notre saison achalandée de voyages vers les destinations soleil.

Nous travaillons aussi à l'adoption de pratiques permettant de mieux satisfaire aux exigences de conformité aux règlements pour les activités de dégivrage à YQM. Ces pratiques doivent non seulement porter sur la capture et le traitement des liquides de dégivrage, mais aussi sur tout déversement. À cet égard, nous avons travaillé en étroite collaboration avec TransAqua (Commission des eaux usées du Grand Moncton) afin d'établir la meilleure méthode et de trouver une solution mutuellement acceptable. Ce sera aussi un important investissement financier qui devra être complété au plus tard à l'automne 2020.

L'équipe de YQM mettra l'accent non seulement sur l'atteinte des objectifs de notre plan d'activités 2019, mais, surtout, sur la vision à long terme pour nous assurer de respecter les priorités de notre plan stratégique 2018-2021.

Et, bien sûr, nous allons garder au premier plan la recherche de nouvelles routes de services aériens et de nouveaux transporteurs ainsi que l'expansion de notre offre de destinations soleil, déjà très bien accueillie.

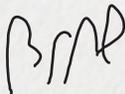
Enfin, je tiens à remercier chacun de vous, qui avez fait de l'année 2018 un succès.

De chacun de nos employés et membres du conseil, jusqu'à chacun de nos passagers et parties prenantes de la collectivité, à nos partenaires aériens (Air Canada, WestJet, Porter, Sunwing, Air Transat, Cargojet, FedEx), à nos principaux partenaires opérationnels qui rendent possibles les activités passagers et fret à YQM, avec une mention spéciale pour Airport Terminal Services (ATS), Xtreme Cold, Menzies, Aramark, les partenaires de location de véhicules, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et l'ACSTA.

L'ÉQUIPE YQM S'AGRANDIT ET ÉVOLUE

Je veux aussi souligner que, en 2018, Vincent Martin a accepté les fonctions de directeur de l'exploitation, alors que Glen Rollins s'est joint à nous à titre de directeur du développement commercial de l'aéroport et que Belinda Curran est devenue notre gestionnaire des affaires réglementaires. Merci d'assurer la relève! Ces trois personnes de talent se joignent à Brian Hackett, notre gestionnaire principal, Exploitation côté piste et à Courtney Burns, notre directrice des finances et de l'administration, pour former l'équipe de direction de YQM. Avec le président-directeur général, ces administrateurs de YQM sont des employés de Vantage Airport Group. Il convient de souligner que nous apprécions vivement la contribution et le soutien apportés par Vantage aux activités et à la croissance de YQM.

Un grand merci pour votre apport et votre appui en 2018!



BERNARD LEBLANC
Président-directeur
général



Opérations



L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ TRÈS OCCUPÉE ET PRODUCTIVE, CÔTÉ OPÉRATIONS, POUR YQM. EN PLUS DES ÉLÉMENTS MENTIONNÉS DANS LE RAPPORT DU PRÉSIDENT ET LE RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, VOICI D'AUTRES FAITS SAILLANTS :

FAITS SAILLANTS

ATTEINTE DU NIVEAU 2
du programme international « Airport Carbon Accreditation »

NOUVEL ÉCLAIRAGE À DEL
dans le bâtiment du centre de commande d'éclairage de l'aéroport

ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE AU CANADA

NOUVEAU CAMION DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE L'AÉROPORT (SLIA)

NOUVEAUX ORDINATEURS DE CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE D'AÉRODROME (contrôle de la circulation aérienne et centre de commande d'éclairage de l'aéroport)

FINALISATION DU PLAN DIRECTEUR 2018-2038

MISE À NIVEAU DE NOS CAMÉRAS DE SÉCURITÉ DE L'AÉROGARE

MISES À NIVEAU DU POSTE DE DÉGIVRAGE DE L'AIRE DE TRAFIC VIII pour en assurer le bon fonctionnement et le confinement du glycol

MODIFICATION DU PLAN d'utilisation du sol de l'aéroport

CONVERSION AUX DEL DE L'ÉCLAIRAGE DÉCORATIF DE L'AÉROGARE (stationnement de courte durée et entrée de l'aérogare, y compris l'aire de trafic) et de l'aérogare

REMPACEMENT DE CINQ PANNEAUX LUMINEUX D'AÉRODROME PAR DES DEL (y compris les instructions obligatoires et les panneaux d'information)

LANCLEMENT DU PROGRAMME DE RECAPITALISATION DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE DES BAGAGES ENREGISTRÉS (CBE) financé par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) qui sera mis en œuvre en 2019

ÉVALUATION PAR LES PAIRS D'UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE de Vantage Airport Group à YQM portant sur les aides visuelles d'aérodrome en juin 2018

PROLONGATION DES HEURES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DES OPÉRATIONS afin de mieux servir les clients tout en augmentant l'efficacité

CONSTRUCTION DU MONUMENT À ROB ROBICHAUD adjacent à l'allée Lieutenant-Colonel Rob

RAFRAÎCHISSEMENT DE L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS dans la salle d'attente des passagers

PERSPECTIVES POUR 2019

EN PLUS DES ÉLÉMENTS MENTIONNÉS DANS LE RAPPORT DU PRÉSIDENT ET LE RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, VOICI D'AUTRES INITIATIVES POUR 2019 :

REMISE EN ÉTAT DES 1 875 MÈTRES ORIGINAUX DE LA PISTE 06-24 construite en 1999; la portée des travaux inclut aussi l'intersection avec la piste 11-29

ÉLABORATION D'UNE SOLUTION au programme de gestion du liquide de dégivrage qui permettra d'assurer la conformité réglementaire et la pérennité de l'environnement

PROGRAMME DE RECAPITALISATION des systèmes de contrôle des bagages enregistrés (CBE) financé par l'ACSTA

REMPACEMENT DU PARC DE VÉHICULES ET D'ACCESSOIRES (tracteur, VUS hybrides, nouvelle charrue pour nos chargeuses louées)

REMPACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DE L'AIRE DE TRAFIC VIII par des projecteurs à DEL

CONVERSION DU BAR DE L'AÉROGARE, de côté ville à côté piste, ce qui inclut l'accessibilité par ascenseur à notre deuxième étage

REMPACEMENT DE LA SOURCE D'ALIMENTATION sans coupure de l'aérogare

TRAVAUX EN CONFORMITÉ AVEC LA 5E ÉDITION DU TP 312 (nivellement de la bande de piste de la piste 11-29)

NOUS ALLONS AUSSI POURSUIVRE L'ATTEINTE DU NIVEAU 3 DU PROGRAMME INTERNATIONAL « AIRPORT CARBON ACCREDITATION » – QUI EST EN ACCORD AVEC NOS STRATÉGIES D'ENTREPRISE – ET LA RECHERCHE D'AUTRES GAINS D'EFFICACITÉ EN VUE DE RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE. NOUS VISIONS AUSSI À RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'EAU GRÂCE AUX OPTIMISATIONS D'APPAREILS DANS L'AÉROGARE.



Aperçu des activités de marketing et de développement



2018 – UNE ANNÉE RECORD POUR LE NOMBRE DE PASSAGERS

681 437 PASSAGERS - notre meilleure année jusqu'à maintenant! En fait, presque la moitié de tout le trafic de passagers aériens au Nouveau-Brunswick passe par YQM!

YQM continue de chercher proactivement des façons novatrices d'augmenter le trafic passagers par le marketing et la publicité, y compris la présence à des salons professionnels. En octobre 2018, YQM a accueilli son tout premier salon du voyage dans les locaux mêmes de l'aéroport, qui a attiré plusieurs centaines de visiteurs.



LES DESTINATIONS SOLEIL DU SUD PLUS POPULAIRES QUE JAMAIS

Devant le succès de notre saison 2017, nos partenaires aériens ont augmenté leurs offres pour 2018.

Plus de 50 000 passagers ont choisi des vols directs au départ de YQM vers leurs destinations soleil du sud en 2018, plus que de tous les autres aéroports au Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard combinés!

Merci à Vacances Transat, Sunwing, WestJet et Celebrity Cruises, nos partenaires des destinations soleil en 2018.



ANNÉE RECORD POUR LES ACTIVITÉS DE FRET

Durant la deuxième partie de 2018, les expéditions internationales de homards et de fruits de mer passant par YQM ont augmenté grâce à deux nouveaux partenaires de fret – **Kalitta Air** et ses avions-cargos Boeing 747, et **Ethiopian Airlines** et ses Boeing 777. Plus de 1 million de kilos de homards ont été expédiés par YQM en seulement un peu plus de quatre mois!

Ce résultat exceptionnel n'aurait pas pu être obtenu sans d'excellentes relations de travail avec nos partenaires de l'entrepôt, de l'organisation et de la manutention du fret – Xtreme Cold et ATS.

LA COURSE SUR PISTE, ENCORE UN FRANC SUCCÈS!

Une autre édition de la course sur piste du YQM, regroupant **227 coureurs et marcheurs, a eu lieu le 23 juin**. Grâce à nos participants et commanditaires, nous avons remis avec grand plaisir un chèque de 10 735 \$ à Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick.



YQM RECONNU POUR SON LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

En octobre, YQM a encore une fois commandité avec grande fierté le prix de la catégorie Innovation aux Prix d'excellence 2018 de la Chambre de commerce pour le Grand Moncton. De même, nous avons été très honorés d'être en nomination pour les prix des catégories Service communautaire et Excellence environnementale.



ANNÉE RECORD POUR L'ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

YQM a connu une année record en ce qui concerne les profits en 2018, grâce à nos précieux partenaires et clients. En fait, les revenus ont augmenté de 3,8 % par rapport à 2017. Les revenus directs de l'activité aéronautique ont surpassé toutes les attentes et rapporté plus de 6,7 millions de dollars directement de sources comme les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare, les frais de passerelle, le stationnement avions, le carburant d'aviation et les services d'urgence d'aéroport.



AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

Après avoir émis une demande de déclaration d'intérêt et d'information, l'équipe commerciale de YQM continue de collaborer avec un partenaire de développement potentiel concernant la réalisation d'un développement commercial sur les terrains de l'aéroport. Il pourrait s'agir d'une station-service, d'un hôtel ou d'un restaurant.

DÉVELOPPEMENT DU SERVICE AÉRIEN

Des initiatives continues de croissance, de soutien et de développement commercial ont eu lieu en 2018 avec tous les principaux transporteurs aériens, incluant des visites des sièges sociaux et des rencontres dans le marché avec Charles Duncan, le président de WestJet Encore, en mars et avec Ed Sims, le directeur général de WestJet, en août.

Des assemblées locales et des audiences publiques d'affaires en partenariat avec la Chambre de commerce pour le Grand Moncton ont été tenues avec PAL Airlines afin d'accroître sa présence dans le Grand Moncton.



UNE EXCELLENTE ANNÉE POUR LA LOCATION DE VOITURES

En plus des offres des services alimentaires et des commerces de détail de Tim Hortons et Relay, YQM offre aussi des services de location de voitures sur les lieux avec un certain nombre de fournisseurs. Ces fournisseurs ont enregistré une année record pour la location en 2018!

Conseil d'administration, équipe de direction et ressources humaines

YQM POSSÈDE CINQ COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI SE SONT RÉUNIS RÉGULIÈREMENT AU COURS DE L'ANNÉE. IL S'AGIT DES COMITÉS SUIVANTS :



De plus, des comités spéciaux sont formés en fonction des besoins.

Le conseil d'administration de la DAIGM Inc. privilégie une approche de gouvernance selon laquelle le conseil traite des questions relevant des politiques, alors que le président-directeur général se charge des questions de gestion et d'exploitation.



VOICI LA COMPOSITION DES COMITÉS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2018 :

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION

- **Janice Lirette-Evers, présidente**
- Jean Corriveau
- Luc Elsliger
- Scott Lewis
- Nancy Whipp
- Michael Magee

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA GESTION DES RISQUES

- **Arthur Allan, président**
- Patrick Grew
- Jim Lockyer
- Janice Ryan
- Nancy Whipp

COMITÉ DE LA GOUVERNANCE

- **Nancy Whipp, présidente**
- Arthur Allan
- Luc Elsliger
- Patrick Grew
- Scott Lewis

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

- **Diane Allain, présidente**
- Brian Baxter
- Shane Esson
- James Lockyer
- Janice Ryan

COMITÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- **Shane Esson, président**
- Diane Allain
- Brian Baxter
- Jean Corriveau
- Janice Lirette-Evers
- Michael Magee

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

RÉMUNÉRATION ANNUELLE

Président

10 000 \$

Vice-présidente

2 500 \$

Secrétaire-trésorière

8 000 \$

Administrateurs

2 500 \$

HONORAIRES POUR LES RÉUNIONS

Honoraires pour les réunions du conseil d'administration et des comités : 300 \$ par réunion à laquelle les administrateurs sont présents.

EN 2018, LA RÉMUNÉRATION TOTALE DE CHAQUE ADMINISTRATEUR A ÉTÉ :

Diane Allain	5 200 \$
Arthur Allan	8 500 \$
Christopher Bacich	19 700 \$
Brian Baxter	1,225 \$
Roland Collette	4 850 \$
Jean Corriveau	2 750 \$
Luc Elsliger	3 650 \$
Shane Esson	5 500 \$
Patrick Grew	7 000 \$
Clifford Lavigne	5 150 \$
Scott Lewis	6 700 \$
Janice Lirette Evers	10 350 \$
James Lockyer	2 450 \$
Michael Magee	925 \$
Maurice Richard	5 800 \$
Janice Ryan	8 800 \$
Nancy Whipp	10 900 \$



Notre nouveau véhicule d'intervention d'urgence.



Nos employés lors du Grand nettoyage des rives.



Nettoyage des débris d'objets étrangers avec nos employés et partenaires d'affaires.

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE ET COMITÉ DE GESTION DU BRUIT AÉRONAUTIQUE

LE COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE ET LE COMITÉ DE GESTION DU BRUIT AÉRONAUTIQUE FONT PARTIE DES EXIGENCES DU BAIL FONCIER CONCLU ENTRE LA DAIGM ET TRANSPORTS CANADA. CES COMITÉS ONT POUR MANDAT ET OBLIGATION DE SOLLICITER L'AVIS DE LA COLLECTIVITÉ AINSI QUE D'ATTIRER L'ATTENTION SUR LES CONSÉQUENCES POSSIBLES DES PROBLÈMES LIÉS AUX BRUITS AINSI QUE DE TRAITER LES QUESTIONS EN LA MATIÈRE.

YQM a relancé en 2017 son comité et ses membres. Le comité, qui se réunit au printemps et à l'automne, est une tribune ouverte au public. Ses membres sont :

REPRÉSENTANT LES PARTIES PRENANTES :

- Association canadienne des agences de voyage (ACTA)
- Jean-Marc Brideau, Ville de Dieppe
- Gilles Brine, Ville de Shediac
- Bill Budd, Ville de Moncton
- PDG, 3+ Corporation
- Ted Davis, Nav Canada
- Jim Doyle, Province du Nouveau-Brunswick
- Tyla Finlay, Ville de Riverview
- Louis Godbout, Expansion Dieppe
- Geneviève Laforge, Chambre de commerce pour le Grand Moncton

REPRÉSENTANT YQM :

- Bernard LeBlanc, président-directeur général, directeur général
- Vincent Martin, Directeur, exploitation

REDDITION DE COMPTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun cas de non-respect du code de conduite n'a été signalé parmi les membres du conseil d'administration de la DAIGM Inc. en 2018.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA DAIGM INC.



CHRISTOPHER BACICH

Rôle : président

Poste : directeur général, BMW/Mini Moncton

Proposant : Ville de Moncton

NOTE : membre d'office de tous les comités du conseil d'administration



NANCY WHIPP, FCPA, CA

Rôle : vice-présidente, présidente du Comité de la gouvernance

Poste : présidente, Whippster Inc.
Proposant : DAIGM Inc.



JANICE LIRETTE EVERS

Rôle : Secrétaire-trésorière, présidente du Comité de la vérification

Poste : contrôleur, Construction acadienne (1991) Ltd.
Proposant : DAIGM Inc.



DIANE ALLAIN

Rôle : présidente du Comité des ressources humaines

Poste : vice-présidente, Gestion des talents, UNI
Coopération financière
Proposant : DAIGM Inc.



ARTHUR ALLAN

Rôle : président du Comité de l'environnement et de la gestion des risques

Poste : professionnel de l'aviation à la retraite
Proposant : Ville de Riverview



BRIAN BAXTER
Rôle : administrateur
Poste : président, Botsford Investments Inc.
Proposant : gouvernement du Canada
 (Nouveau membre du conseil depuis décembre 2018)



ROLAND COLLETTE
Poste : président et propriétaire, Proactif Sports Inc.
Proposant : Ville de Dieppe
 (Membre sortant du conseil en juillet 2018)



JEAN CORRIVEAU
Rôle : administrateur
Poste : vice-président, exploitation, BMM Testlabs
Proposant : Ville de Dieppe
 (Nouveau membre du conseil depuis juillet 2018)



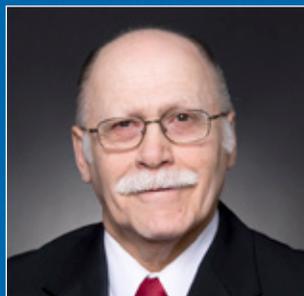
LUC ELSLIGER
Rôle : administrateur
Poste : partenaire, Stewart McKelvey
Proposant : Ville de Dieppe
 (Nouveau membre du conseil depuis juillet 2018)



SHANE ESSON
Rôle : président du Comité de planification stratégique
Poste : professionnel de l'industrie du transport à la retraite
Proposant : Corporation 3+



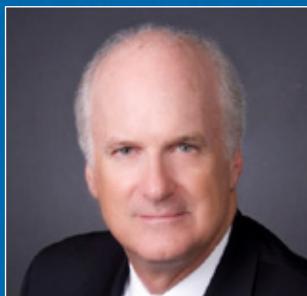
PATRICK GREW
Rôle : administrateur
Poste : avocat, Grew MacDonald
Proposant : Ville de Riverview



CLIFFORD LAVIGNE
Rôle : enseignant à la retraite
Proposant : Ville de Moncton
 (Membre sortant du conseil en juillet 2018)



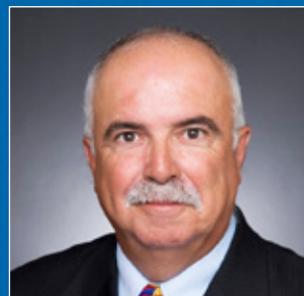
SCOTT LEWIS
Rôle : administrateur
Poste : vice-président, Placements Louisbourg
Proposant : Chambre de commerce pour le Grand Moncton



JAMES LOCKYER
Rôle : administrateur
Poste : professeur de droit, Université de Moncton
Proposant : Ville de Moncton
 (Nouveau membre du conseil depuis juillet 2018)



MICHAEL MAGEE
Rôle : administrateur
Poste : cadre de gestion aéroportuaire à la retraite
Proposant : gouvernement du Canada
 (Nouveau membre du conseil depuis décembre 2018)



MAURICE RICHARD
Poste : travailleur indépendant
Proposant : Ville de Dieppe
 (Membre sortant du conseil en juillet 2018)



JANICE RYAN
Rôle : administratrice
Poste : Comptes clients, Atlas Copco Canada
Proposant : Province du Nouveau-Brunswick

ÉQUIPE DE GESTION DE YQM EN 2018



Bernard F. LeBlanc, ing.
Président-directeur
général (DAIGM Inc.)
Directeur général (YQM)



Courtney Burns, CPA, CA
Directrice, administration
et finances



Glen Rollins
Directeur, développement
commercial de l'aéroport



Vincent Martin, ing.
Directeur, exploitation



Brian Hackett
Gestionnaire principal,
exploitation du côté piste



Belinda Curran
Gestionnaire, affaires
réglementaires

YQM EST MEMBRE DU

VANTAGE
AIRPORT GROUP

RESSOURCES HUMAINES : FAITS SAILLANTS

NOUS AVONS ACCUEILLI DE NOUVEAUX EMPLOYÉS EN 2018 :

- **Glen Rollins**, directeur du développement commercial (le 19 janvier)
- **Kent Thorne**, spécialiste saisonnier, terrain d'aviation (le 22 janvier)
- **Belinda Curran**, gestionnaire, affaires réglementaires (le 20 août)
- **Robert Myles**, spécialiste saisonnier, terrain d'aviation (le 16 novembre)
- **Richard Jeffrey**, spécialiste saisonnier, terrain d'aviation (le 21 novembre)

ET NOUS AVONS EU UN DÉPART À LA RETRAITE EN 2018 :

- **Alan Mark**, capitaine des pompiers (le 26 février)

Examen des finances

LA DIRECTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON INC. (DAIGM) A ÉTÉ CONSTITUÉE LE 22 JUIN 1995 À TITRE DE SOCIÉTÉ SANS CAPITAL-ACTIONS EN VERTU DE LA PARTIE II DE LA LOI SUR LES CORPORATIONS CANADIENNES. LA DAIGM INC. EST EXONÉRÉE D'IMPÔT SUR LE REVENU EN VERTU DE LA LOI RELATIVE AUX CESSIONS D'AÉROPORTS. TOUS SES REVENUS SONT RÉINVESTIS DANS L'EXPLOITATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT. CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU BAIL FONCIER, LA DAIGM PAIE UN LOYER AU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS 2016.

La DAIGM s'engage à faire des affaires localement et de manière concurrentielle. Tous les projets d'une valeur de plus de 75 000 \$ (en dollars de 1997) rajustés pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation (IPC) ne peuvent être attribués sans demandes de propositions ou appels d'offres publics. La DAIGM a cherché des soumissions concurrentielles pour tous les contrats adjudgés en 2018, à l'exception de deux contrats totalisant 290 888 \$: 1) 148 000 \$ pour l'achat et l'installation de bornes de paiement de stationnement d'Atlantic Alarm et 2) 142 888 \$ pour l'achat de pièces et d'accessoires de balisage lumineux d'approche d'ADB Safegate. Ces deux contrats n'ont pas été attribués par un processus de soumission concurrentielle publique en raison d'une exigence de compatibilité avec l'infrastructure existante à l'aéroport.

POINTS SAILLANTS

L'excédent des produits sur les charges est de

3 366 390 \$ par rapport à 1 489 385 \$ pour 2017.

- Les produits ont augmenté de 438 096 \$ par rapport à 2017. Avec notre année record de trafic passagers enregistré, nous avons bénéficié d'une augmentation de 175 220 \$ provenant du stationnement et des concessions, et de 67 144 \$ des revenus aéronautiques. De plus, 117 685 \$ proviennent de la vente de deux chargeuses et 82 651 \$, de revenus d'intérêt et des devises.
- Les charges d'exploitation ont été gérées de près et ont terminé l'année avec un déficit de 84 881 \$ par rapport à 2017.
- Une augmentation de 1 651 762 \$ du Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (AIR) a été enregistrée grâce à une hausse de 5 \$ par passager en 2018 afin de financer d'importantes mises à niveau d'infrastructure planifiées sur les trois à cinq prochaines années.

En 2018, les dépenses en capital totalisaient

1 083 835 \$,

les plus grands projets étant les initiatives de réduction d'énergie et de carbone (319 500 \$), l'agrandissement du stationnement (268 000 \$) et l'automatisation du paiement du stationnement (148 000 \$).

Nous avons continué à nous concentrer sur le remboursement de la dette en 2018.

DAIGM n'a pas contracté de nouvelle dette durant l'année et a remboursé un de ses emprunts à vue en souffrance dont le solde était de 111 288 \$ au début de l'année. Le financement bancaire non remboursé à la fin de l'année 2018 est de 28 093 750 \$.

2018 : DONNÉES RÉELLES PAR RAPPORT AU PLAN D'AFFAIRES (million \$)

	Données réelles	Plan	Différence	Détails
Produits	19,7 \$	19,0 \$	0,7 \$	En 2018, de nouvelles activités de fret avec Kalitta Air et Ethiopian Airlines se sont ajoutées. Ceci, en plus de l'augmentation de la capacité de Jazz, a contribué à une hausse des revenus aéronautiques de 182 549 \$ par rapport au budget. Avec notre meilleure année de trafic passagers enregistré, nous avons bénéficié d'une augmentation de 245 537 \$ par rapport au budget, provenant du stationnement et des concessions. Les revenus d'intérêt et le gain à la conversion des devises ont produit un excédent de 91 536 \$ par rapport aux plans.
Charges	16,3 \$	16,8 \$	(0,5 \$)	Nous avons eu un certain nombre d'absences prévues et non prévues de notre personnel en 2018, ce qui a généré des économies de 182 435 \$ par rapport au budget. Les augmentations de matériel et de fournitures liés aux intempéries ont été compensées par des économies provenant de la fermeture plus tôt que prévu de la cabine de stationnement dotée de personnel, des économies en frais de services publics grâce à des mises à niveau d'efficacité énergétique et des économies en impôts fonciers après un appel gagné totalisant 131 072 \$ (58 227 \$ en recouvrement pour l'année précédente).
Dépenses en immobilisations	1,1 \$	4,6 \$	(3,5 \$)	Le projet d'expansion de l'aire de trafic 8 de 2 900 000 \$ n'est pas allé de l'avant parce qu'il était conditionnel à l'obtention d'un financement du gouvernement qui ne s'est pas matérialisé. Une somme de 842 629 \$ avait aussi été budgétée pour un nouveau camion de lutte contre les incendies qui n'a pas été livré avant le début de 2019.

Prévisions pour 2019-2023 (en millions de dollars)

	2019	2020	2021	2022	2023
Produits	19,5	20,1	20,5	21,0	21,4
Charges	16,7	18,0	18,7	19,2	19,7
Dépenses en immobilisations	11,9	6,9	15,9	1,4	9,2



États financiers

LE 31 DÉCEMBRE 2018

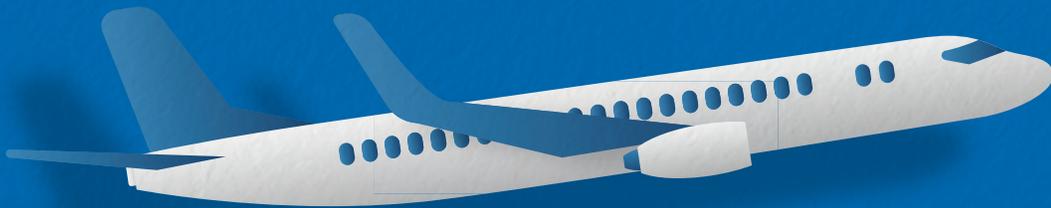


Table des matières

21 . **23** . **23**

Rapport du
vérificateur

États des
résultats et
de l'évolution
de l'actif net

Bilan

24 . **25-33**

État des flux
de trésorerie

Notes complémentaires
aux états financiers

33-34

Tableau des produits
et des charges

Rapport des auditeurs indépendants



GRANT THORNTON LLP

Bureau 500 • 633, rue Main, C.P. 1005

Moncton (N.-B.) E1C 8P2

T +1 506 857 0100 • F +1 506 857 0105

www.GrantThornton.ca

Aux membres de
Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., qui comprennent le bilan de l'exercice terminé en date du 31 décembre 2018 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les notes complémentaires aux états financiers, de même que les principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction en date du 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) du Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Direction, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Rapport du vérificateur (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice financier terminé le 31 décembre

PRODUITS	2018	2017
Aéronefs (p. 33)	6 427 315 \$	6 346 518 \$
Aéroport (p. 33)	5 537 946	5 180 647
	11 965 261	11 527 165
Produits du Fonds A.I.R., déduction faite des charges (Note 12)	7 695 846	6 044 084
	19 661 107	17 571 249
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux des employés (p. 33)	3 336 853	3 328 356
Autres frais d'exploitation et d'administration (p. 34)	6 618 344	6 714 775
Amortissement	4 804 355	4 826 981
Bail foncier [Note 11 (a)]	515 132	449 612
Intérêts sur le financement bancaire à terme	1 020 033	1 059 874
	16 294 717	16 379 598
Excédent des produits sur les charges avant autres postes	3 366 390 \$	1 191 651 \$
Autres postes		
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 8)	-	40 253
Remboursement eau et égouts (Note 10)	-	257 481
	-	297 734
Excédent des produits sur les charges	3 366 390 \$	1 489 385 \$
Actifs nets, début d'exercice	31 680 705 \$	30 191,320 \$
Excédent des produits sur les charges	3 366 390	1 489 385
Réévaluation des gains actuariels (pertes)	(435 000)	-
Actifs nets, fin d'exercice	34 612 095 \$	31 680 705 \$

Bilan

Exercice financier terminé le 31 décembre

ACTIFS	2018	2017
À court terme		
Espèces et quasi-espèces	5 320 346 \$	4 487 412 \$
Débiteurs	1 169 377	1 440 292
Fournitures et approvisionnements	134 462	132 469
Charges payées d'avance	191 516	163 847
	6 815 701	6 224 020
Encaisse affectée (Note 3)	6 601 523	2 382 348
Excédent du régime de retraite (Note 4)	1 935 000	2 172 000
Immobilisations (Note 5)	49 788 864	53 629 480
	65 141 088 \$	64 407 848 \$
PASSIFS		
À court terme		
Créditeurs (Note 6)		
Fournisseurs	1 644 652 \$	1 472 942 \$
Capital	108 396	84 009
Produits perçus d'avance	8 962	9 332
Dépôts remboursables	154 324	154 324
Financement bancaire exigible à moins d'un an (Note 7)	2 141 667	2 252 953
	4 058 001	3 973 560

Voir les notes complémentaires et les annexes aux états financiers.

PASSIFS (suite)

Capital exigible du financement bancaire (Note 7)	18 389 583	11 041 667
	22 447 584	15 015 227
Long terme		
Indemnités de départ	518 909	543 164
Financement bancaire à terme (Note 7)	7 562 500	17 168 752
	8 081 409	17 711 916
	30 528 993	32 727 143
Actifs nets	34 612 095	31 680 705
	65 141 088 \$	64 407 848 \$

Engagements (note 11)

Au nom du conseil d'administration



NANCY WHIPP,
Administrateur



JANICE LIRETTE EVERS,
Administrateur

État des flux de trésorerie

Exercice financier terminé le 31 décembre

Augmentation (baisse) des espèces et quasi-espèces	2018	2017
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges	3 366 390 \$	1 489 385 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	4 804 355	4 826 981
Gain sur la disposition	(117 685)	(31 133)
Charge au titre du régime de retraite (Note 4)	70 000	44 000
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	(40 253)
	8 123 060	6 288 980
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (Note 9)	388 338	(297 092)
Prestations au titre du régime de retraite (Note 4)	(268 000)	(344 000)
	8 243 398	5 647 888
Financement		
Remboursement du financement bancaire	(2 369 622)	(3 864 244)
Variation du capital à verser	24 387	(130 433)
	(2 345 235)	(3 994 677)
Investissement		
Variation de l'encaisse affectée, nette	(4 219 175)	978 097
Produit tiré de la disposition des actifs	140 152	148 382
Véhicules	(30 762)	(387 198)
Équipement	(181 364)	(60 169)
Infrastructure	(343 634)	(623 747)
Nouvelle aérogare	(430 446)	(892 900)
	(5 065 229)	(837 535)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	832 934	815 676
Espèces et quasi-espèces		
Début d'exercice	4 487 412	3 671 736
Fin d'exercice	5 320 346 \$	4 487 412 \$

Voir les notes complémentaires et les annexes aux états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice financier terminé le 31 décembre

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée le 22 juin 1995 à titre de société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce pour le Grand Moncton, la Corporation de développement économique pour les villes de Dieppe, Moncton et Riverview et le conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 [Note 11(c)] une entente relative à des services de gestion.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la DAIGM ont été dressés conformément à la Partie III des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Comptabilité par fonds

GMIAA suit la méthode de la comptabilité par fonds pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

Constataion des produits

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les revenus tirés des concessions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculés en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus. Les produits perçus d'avance comprennent les montants excédentaires reçus au cours de l'exercice financier en sus du montant de garantie minimale consentie par les agences de location de voitures. La reconnaissance de ces montants excédentaires à titre de produits perçus d'avance se fonde sur une évaluation effectuée le 30 juin annuellement portant sur les activités de toutes ces agences pendant l'ensemble de l'exercice.

Espèces et quasi-espèces

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

Fournitures et approvisionnements

Les fournitures et approvisionnements sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Ces stocks sont constitués de matériel utilisé pour l'entretien des pistes et des équipements. Le coût est déterminé selon la méthode premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 33,33 %
Équipement	10 % - 33,33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 10 %
Nouvelle aérogare	2,5 % - 33,33 %
Rénovations de l'ancienne aérogare	10 % - 33,33 %

Les subventions et contributions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

Avantages sociaux futurs

La DAIGM utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser ses régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui intègre la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide des rapports d'évaluation actuariels les plus récents aux fins de financement.

Les actifs du régime de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La DAIGM constate l'excédent du régime de retraite, qui est le montant net des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime, sur le bilan.

Les réévaluations et les autres postes sont directement comptabilisés dans les actifs nets.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la Direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation, les provisions pour éventualités, les hypothèses liées au régime de pension, les swaps de taux d'intérêt ainsi que les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

Instruments financiers dérivés

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découle des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêts, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. Pour les instruments dérivés entrés après la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2011, la DAIGM a désigné chaque swap de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêts supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer, ou les créances des contreparties sont compris comme un ajustement aux intérêts courus. Les instruments financiers dérivés comptabilisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2011 sont indiqués dans le bilan à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

3. ENCAISSE AFFECTÉE

	2018	2017
Fonds AIR aux fins d'immobilisations	6 601 523 \$	2 382 348 \$

4. EXCÉDENT DU RÉGIME DE RETRAITE

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1^{er} septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

Information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées	(6 964 000) \$	(6 784 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	8 899 000	8 956 000
Situation de capitalisation - excédent du régime	1 935 000 \$	2 172 000 \$

Le régime de retraite doit faire l'objet d'une évaluation de solvabilité dans le cadre du processus régulier de conformité réglementaire. À la suite d'une évaluation de solvabilité en date du 1^{er} janvier 2018, le régime de retraite a un déficit de solvabilité d'environ 251 000 \$; des paiements mensuels spéciaux d'environ 10 000 \$ devront donc être effectués pendant 5 ans.

	2018	2017
Charge nette au titre du régime de retraite	70 000 \$	44 000 \$
Cotisations patronales	268 000	344 000
Cotisations salariales	29 000	34 000
Prestations versées	233 000 \$	204 000 \$

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation	4,5 %	4,5 %
Taux d'augmentation des salaires	2,5 %	2,5 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %
Taux de mortalité	MCR	MCR

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2018 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1^{er} janvier 2018. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2018. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1^{er} janvier 2019.

Composition des actifs du régime de prestations déterminées :	POURCENTAGE DES ACTIFS DU RÉGIME	
	2018	2017
Titres de capitaux propres	58,8 %	56,3 %
Titres de créance	38,0 %	34,5 %
Autre	3,2 %	9,2 %
	100 %	100 %

La DAIGM a de plus cotisé 133 346 \$ (2017 – 128 175 \$) à un régime à cotisations déterminées pour les employés pendant l'année.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	54 053 898 \$	(16 287 509) \$	(18 935 592) \$	18 830 797 \$
Équipement	2 206 417	(219 115)	(1 721 126)	266 176
Infrastructure côté ville**	21 430 314	(4 598 957)	(3 131 040)	13 700 317
Véhicules	6 997 805	(164 591)	(4 646 384)	2 186 830
Nouvelle aérogare**	30 891 730	(4 128 895)	(12 283 062)	14 479 773
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(747 596)	34 252
Immobilisations en cours de construction [Note 11(d)]	290 719	-	-	290 719
	117 148 087 \$	(25 894 423) \$	(41 464 800) \$	49 788 864 \$

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2017 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	53 887 267 \$	(16 287 509) \$	(16 670 933) \$	20 928 825 \$
Équipement	2 026 550	(219 115)	(1 586 797)	220 638
Infrastructure côté ville**	21 192 689	(4 625 448)	(2 575 539)	13 991 702
Véhicules	7 311 788	(164 591)	(4 437 093)	2 710 104
Nouvelle aérogare**	30 644 636	(4 031 263)	(11 186 157)	15 427 216
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 270 573	(495 356)	(714 941)	60 276
Immobilisations en cours de construction [Note 11(d)]	290 719	-	-	290 719
	116 624 222 \$	(25 823 282) \$	(37 171 460) \$	53 629 480 \$

**Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de soixante ans avec le gouvernement du Canada.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

6. CRÉDITEURS

Sont incluses dans les créditeurs et charges à payer les remises du gouvernement fédéral de 3 023 \$ (2 574 \$ au 31 décembre 2017) pour les retenues salariales à la source, et de 190 246 \$ (107 066 \$ au 31 décembre 2017) pour la TVH.

7. FINANCEMENT BANCAIRE À TERME

	2018	2017
Prêt à terme de la CIBC, amorti jusqu'en mai 2018, remboursable en paiements de capital trimestriels de 55 643 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 % par an.	0 \$	111 288 \$
Prêt à terme de la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2026, remboursable en paiements de capital trimestriels de 116 667 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 % par an.	3 500 000	4 083 334
Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance en juin 2022, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,36 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	7 425 000	7 975 000
Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance en décembre 2022, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,83% par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 2,66 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	8 112 500	8 662 500
Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance en septembre 2019, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,05 % par an (montant initial de 11,5 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 143 750 \$.	9 056 250	9 631 250
	28 093 750	30 463 372
Moins la tranche à court terme	2 141 667	2 252 953
Moins la tranche exigible	18 389 583	11 041 667
Exigibles au-delà d'un an	7 562 500 \$	17 168 752 \$

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM.

Versements en capital estimatifs :

2019	2 141 667 \$
2020	2 141 667
2021	2 141 667
2022	2 141 667
2023	2 141 667

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

8. PASSIF D'INSTRUMENTS FINANCIERS

En 2001, la DAIGM a conclu un swap de taux d'intérêt entraînant la conversion d'un taux d'acceptation bancaire variable en un taux fixe de 6,46 %. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats d'exploitation, sous « variation de la juste valeur des instruments financiers », laquelle était de zéro pour 2018 (2017 - 40 253 \$). Le prêt associé à cette opération a été intégralement remboursé en 2017. Pour les swaps de taux d'intérêt conclus après le 1^{er} janvier 2011, voir la Note 2, Instruments financiers dérivés – Conventions comptables de l'AIGM.

La DAIGM a conclu trois swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel total de 24 593 750 \$ (31 décembre 2017 - 26 268 750 \$). La DAIGM a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments (voir la Note 2 « Instruments financiers dérivés »). Au 31 décembre 2018, les swaps de taux d'intérêts avaient une valeur de (784 173 \$) (31 décembre 2017 - 1 057 612 \$).

9. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2018	2017
Débiteurs	270 915 \$	23 696 \$
Fournitures et approvisionnements	(1 993)	16 090
Charges payées d'avance	(27 669)	(28 988)
Créditeurs - Fournisseurs	171 710	(370 978)
Produits perçus d'avance	(370)	655
Dépôts remboursables	-	(1 868)
Indemnités de départ	(24 255)	64 301
	388 338 \$	(297 092) \$

10. REMBOURSEMENT POUR L'EAU ET LES ÉGOUTS

Au cours de l'exercice 2017, la Ville de Dieppe a fait un remboursement à la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. à la suite d'une correction des relevés et des factures d'eau et d'égouts pour la période allant de 2014 à 2017. La portion relative à 2017 a été comptabilisée comme une réduction des dépenses en eau et d'égout, et le montant relatif à la période 2014-2016 a été comptabilisé comme un recouvrement.

11. ENGAGEMENTS

- (a) Le 1^{er} septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « Locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de soixante ans. Une option de renouvellement de vingt ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit conclue.

Le bail accordait une période sans loyer à la DAIGM jusqu'au 31 décembre 2015. À partir du 1^{er} janvier 2016, l'aéroport doit faire des paiements de loyer annuels au Locateur selon une formule tenant compte des recettes annuelles brutes, conformément au bail. Le loyer du bail foncier en 2018 comprend le recouvrement de 27 895 \$ en raison d'une remise trop élevée de loyer en 2016 et 2017.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

(b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'aéroport du Grand Moncton, connue sous le nom de *Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement*. Ce rapport visait au départ à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1^{er} septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1^{er} septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

(c) La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de vingt-trois ans. Ladite entente prendra fin dans six ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de services de gestion et d'assistance, qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre à ses activités, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement (Page 34).

(d) La DAIGM s'est engagée à acheter un véhicule pour les services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA); il a été livré en janvier 2019.

12. RÉSULTATS DU FONDS AIR

Le 1^{er} octobre 1998, la Direction a mis en place le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (Fonds AIR) dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets jugés utiles par la DAIGM.

	2018	2017
Redevances perçues	8 199 552 \$	6 478 767 \$
Intérêts	77 139	27 601
	8 276 691	6 506 368
Taxes de manutention	(580 845)	(462 284)
Excédent des produits sur les charges	7 695 846 \$	6 044 084 \$

Le 1^{er} janvier 2018, les frais facturés dans le cadre du fonds AIR sont passés de 20 \$ à 25 \$ par passager en partance.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés des espèces et des quasi-espèces, des créances, de l'encaisse affectée, des sommes à payer, du financement bancaire et des instruments financiers passifs.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque d'illiquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

(a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt

variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 1 M\$ et de prêts à terme de 28,1 M\$ qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variables. En date du 31 décembre 2018, le montant notionnel lié aux swaps de taux d'intérêt était de 24,6 M\$.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement comme solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La Direction revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

(c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

14. MARGE DE CRÉDIT

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 1 M\$ portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Comme il est indiqué à la note 7, le prêt à vue consenti par la CIBC, arrivant à échéance en juin 2022 (montant initial de 11 M\$), a été comptabilisé par erreur comme prêt à terme dans les états financiers de 2017. En ce qui concerne les chiffres comparatifs, cela signifie donc une augmentation de la partie remboursable du financement bancaire et une baisse correspondante exigible après an, soit 7 425 000 \$ dans les deux cas.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice financier terminé le 31 décembre

Produits - Aéronefs	2018	2017
Redevances d'atterrissage	4 624 004 \$	4 559 518
Redevances d'aérogare	1 803 311	1 787 000
	6 427 315 \$	6 346 518 \$

Salaires et avantages sociaux des employés	2018	2017
Salaires et traitements	2 866 737 \$	2 898 219 \$
Avantages sociaux	470 116	430 137
	3 336 853 \$	3 328 356 \$

Produits - Aéroport	2018	2017
Services d'urgence de l'aéroport	206 800 \$	226 400 \$
Concessions	1 673 102	1 602 228
Intérêts	90 674	41 265
Divers	178 940	60 381
Stationnement	2 203 368	2 092 677
Recouvrement des frais encourus par les locataires	179 056	172 974
Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires	375 883	369 576
Loyer [Note 11 (a)]	630 123	615 146
	5 537 946 \$	5 180 647 \$

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 décembre

Notes afférentes aux états financiers

Exercice financier terminé le 31 décembre 2018

Autres frais d'exploitation et d'administration	2018	2017
Publicité et marketing	293 555 \$	289 107 \$
Créances irrécouvrables	1 897	5 219
Dépenses du conseil d'administration	165 219	193 012
Communications - téléphones/cellulaires	67 265	62 306
Contrat de services et contrats spéciaux	658 947	707 055
Électricité	587 170	608 929
Carburant	428 227	340 193
Assurances	154 104	151 931
Intérêts et frais bancaires	110 937	104 810
Services de conciergerie	261 617	257 690
Services de gestion et d'assistance	994 459	904 790
Fournitures et approvisionnements	392 687	353 883
Divers	102 921	141 460
Fournitures de bureau	16 687	11 173
Services professionnels et de consultation	128 978	175 557
Impôts fonciers	976 687	1 086 039
Réparations et entretien	521 759	589 424
Services de sécurité	599 747	589 471
Déplacements	72 268	66 897
Services d'aqueduc et d'égout	83 213	75 829
	6 618 344 \$	6 714 775 \$



Membres de la distribution production du The School of Atlantic Ballet Atlantique Canada, A Christmas Carol – The Musical.



Équipement de déneigement.



Opérations de déneigement.



Remise du niveau 2 de la Carbon Accreditation du Conseil international des aéroports.



Membres de l'équipe de direction lors du tournoi de golf de la Chambre de commerce pour le Grand Moncton.



Nos bénévoles.

AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON



GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT